

orientait les capitaux vers certaines industries. Le préopinant a parlé de l'industrie du pétrole et de la baisse de ses recettes. Il en a mis la faute sur la pénurie des investissements, mais en réalité, si l'industrie du pétrole est maintenant dans cette situation, c'est à cause du dirigisme d'un système fiscal inéquitable. Tôt ou tard, l'heure des comptes devait sonner, et c'est ce qui est arrivé.

Nous avons aussi demandé un taux flottant du change. Notre demande n'est pas motivée par un désir d'isolationnisme à l'égard de ce qui se passe dans le monde. Nous ne disons pas que nous devrions penser seulement à nous et abandonner le reste du monde à son sort. Un taux flottant du change bénéficierait au Canada et, certainement, aux États-Unis, de nombreuses façons. Ils cesseraient alors de se demander si leurs plus-values de capital peuvent demeurer au Canada. Il est raisonnable qu'un pays comme le nôtre ait un taux flottant du change. Je crois que nombre d'économistes éminents du Canada sont d'autant plus de cet avis que, comme le ministre l'a dit lui-même, notre situation économique est l'une des plus vulnérables au monde.

Un simple mot là-dessus. Au fond, rien ne justifie une telle situation au Canada. Il est vrai que nous avons bénéficié dans une large mesure de notre empressement à admettre des capitaux et des investisseurs au Canada. Toutefois, nous aurions certes pu obtenir tous ces bienfaits, et peut-être davantage, en recourant à une certaine forme de réglementation et de discrétion quant à l'emploi des capitaux qui entraînent au Canada.

On n'a qu'à regarder un pays comme le Japon, qui s'est développé beaucoup plus que le Canada, pour constater le résultat de politiques de réglementation du capital étranger importé dans un pays. Le Japon dit aux capitalistes étrangers: nous sommes heureux de vous accueillir, mais nous comptons que vous vous conduirez comme de bons citoyens japonais et que vous utiliserez votre capital de façon à servir au mieux, selon nous, les intérêts de notre pays, et non ceux du vôtre. Nous avons le droit, je pense, d'exiger la même chose des capitalistes étrangers au Canada, nous avons aussi le droit de l'exiger des portefeuillistes canadiens.

Nous avons également signalé les difficultés d'ordre fiscal suscitées au Canada par suite de notre promesse aux États-Unis de maintenir nos réserves à un certain niveau. Il importe, d'après moi, de nous soustraire à cet engagement aussitôt que possible.

[M. Saltsman.]

Nous avons demandé à maintes reprises qu'on donne suite aux recommandations de la Commission Carter. Afin d'embarrasser notre parti, des députés ministériels nous ont demandé si nous voulions donner suite à toutes les recommandations. Certaines d'entre elles auront des répercussions que nous n'approuvons pas entièrement. A tout prendre, cependant, nous croyons que les propositions de la Commission Carter sont tellement avantageuses pour le pays que nous sommes disposés à accepter certains inconvénients qui en découleraient. Mises en application, elles créeraient un régime fiscal plus équitable que le régime actuel, une meilleure répartition des ressources. Elles exigeraient de chaque Canadien qu'il assume sa juste part des frais d'administration d'un pays tel que le Canada, au lieu d'imposer un fardeau trop lourd aux contribuables à revenu faible ou moyen. Rien ne devrait empêcher les compagnies d'assurance, les compagnies minières ou les compagnies de pétrole de verser leur quote-part.

Récemment, le rapport Watkins a été déposé à la Chambre. Je le trouve excellent. Il n'est pas très radical, mais on y prend la peine de souligner les difficultés suscitées par les placements étrangers au Canada. J'aurais cru que le gouvernement aurait donné suite immédiatement à certaines des recommandations et laissé savoir qu'il approuvait bon nombre d'entre elles. Je voudrais ajouter, en mon nom propre et celui de mes collègues, que nous approuvons le rapport Watkins. Nous croyons que c'est un excellent rapport et nous demandons instamment au gouvernement d'en accepter les principales recommandations.

Le gouvernement devrait certes s'empressement d'instituer la Société de développement du Canada. Il devrait faire en sorte que les entreprises soient obligées de divulguer leur bilan financier. Nous pourrions ainsi savoir ce qui s'y passe et nous faire une idée de l'influence qu'elles ont sur l'économie canadienne. Le gouvernement devrait s'empressement, je crois, d'instituer une société de commerce extérieur pour s'assurer que les pays du monde qui veulent commercer avec le Canada en aient l'occasion sur une base de transactions commerciales uniquement, au lieu de se sentir frustrés du fait que la politique étrangère d'un autre pays est imposée aux fabricants canadiens.

Nous avons demandé au ministre des Finances—et j'espère qu'il me passera l'expression—de cesser de s'agenouiller et de ramper